DANSE

Le parcours diplômant à partir de 8 ans...

Le département danse du CRR est un espace de rencontre et de partage autour de trois disciplines : danse classique, danse jazz et danse contemporaine.

L'entrée en danse se fait lors d'un cours qui permet d'évaluer le niveau, la motivation et l'engagement de l'élève afin de l'orienter vers un parcours adapté et épanouissant.

Lors de ce cours, l'élève est en mouvement dans les trois disciplines proposées au Conservatoire (jazz, classique et contemporaine). L'équipe pédagogique du département danse propose ensuite une entrée en danse au Conservatoire :

- Si l'élève a entre 8 et 10 ans dans le tronc commun (3 disciplines pratiquées au Conservatoire : Danse Jazz, Classique et Contemporaine),
- Si l'élève a plus de 10 ans, il est orienté dans la discipline qu'il a choisie et dans une classe préexistante, si les cursus actuels permettent bien à l'élève de s'y intégrer avec cohérence. L'équipe peut aussi faire part d'une orientation dans une autre discipline si l'élève a montré des qualités certaines dans une danse en particulier.

Parcours diplômant

L'apprentissage n'est pas seulement celui d'une technique, mais surtout celui d'une culture. À travers la découverte d'un riche répertoire passé et actuel, les élèves traversent deux siècles d'histoire de la danse, associée aux autres arts et à l'évolution de la société. Partie intégrante du cursus, la créativité occupe une place importante grâce à des moments réservés à la composition chorégraphique et à l'expérimentation. Plusieurs représentations scéniques dans l'année permettent aux élèves d'explorer l'interprétation et la création, en s'appuyant sur le travail de groupe.

Le parcours diplômant est composé de trois cycles : les cycles 1 et 2, le cycle de pratique amateur (C.P.A) ou du cycle d'orientation professionnelle (C.O.P).

Cycle 1 +

- Durée du cycle : 3 à 5 ans
- 2h30 à 4 heures de cours/semaine, 2 jours distincts
- En fin de cycle 1, ajout d'une discipline complémentaire à la dominante
- Inscription : en septembre, après rencontre et test avec les enseignants
- Les élèves participent aux spectacles et aux projets du CRR
- Bilan suivi de l'élève tous les ans, évaluation en fin de cycle

1ère année (1C1) :

- 1 cours de classique d'1h/semaine

- 1 cours de contemporain d'1h/semaine
- 1 cours de jazz d'1h/semaine obligatoire

2e année (1C2) :

- 2 cours de classique d'1h à 1h15/semaine
- 2 cours de contemporain d'1h à 1h15/semaine
- 2 cours de jazz d'1h à 1h15/semaine

3e année (1C3) et 4e année (1C4) :

Si dominante classique choisie :

- 2 cours d'1h30/semaine de classique
- 1 cours d'1h de contemporain ou de jazz

Si dominante contemporaine choisie :

- 2 cours d'1h30/semaine de contemporain
- 1 cours d'1h de classique ou de jazz

Si dominante jazz choisie :

- 2 cours d'1h30/semaine de jazz
- 1 cours d'1h de classique ou de contemporain

Cycle 2 +

- Durée du cycle : 3 à 5 ans

Ce cycle permet, à partir de la 3e année, deux cursus possibles selon que l'élève souhaite s'orienter vers un Certificat d'Études Chorégraphiques (cycle 3, pratique amateur) ou vers un Diplôme d'Études Chorégraphiques (cycle d'orientation professionnelle)

<table>
<tr><th></th><th>Classique</th><th>Contemporaine</th><th>Jazz</th></tr>
<tr><td>1e année (2C1)
2e année (2C2)</td><td colspan="3">Socle commun : de 4h à 5h30 de cours/semaine
comprenant danse, modules (anatomie, histoire de la danse) et ateliers divers

« Amateur »
4h à 6h
de cours/semaine</td></tr>
<tr><td>3e année (2C3)
4e année (2C4)</td><td colspan="3">« Prépa Cop »
7h30 à 10h de cours/semaine

comprenant danse, modules (anatomie, histoire de la danse) et ateliers divers</td></tr>
</table>

Cycle 3 : cycle de pratique amateur (CPA) +

Durant ce cycle qui **mène au Certificat d'Études Chorégraphiques** (CEC), les élèves affinent et perfectionnent la connaissance de

leur discipline dominante, approfondissent la discipline complémentaire et participent à des modules, ateliers et projets divers du CRR.

- Durée : 2 à 6 ans maximum
- 6h de cours/semaine plus participation aux projets du département danse

Cycle d'Orientation Professionnelle (COP)

Autour de leur spécialité dominante, les danseurs pratiquent obligatoirement d'autres disciplines chorégraphiques, suivent des master-class, des modules complémentaires, des ateliers et participent aux projets et spectacles du département danse.

- Durée : de 2 à 4 ans et préparation du Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC)
- 10h à 15h de cours/semaine : 7h30 à 10h de danse, atelier de composition et improvisation, anatomie, culture chorégraphique et projets divers
- Admission : sur concours en juin ou octobre avec entretien











COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Parvis de la Préfecture - CS 80309
95027 Cergy-Pontoise Cedex
01 34 41 42 53